

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE DE TREZIERS**

**Séance du 21 août 2015**

Date de convocation : 14.08.15  
 Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 09  
 Nombre de procuration : 01  
 Votes pour : 10  
 Votes contre : 0  
 Abstentions : 0

**OBJET : Demande de subventions.**

L'an deux mille quinze le vingt et un août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents** : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – BLIN C - CHIVA F – LOUVET M – MARCO D – RICHOU D – MORLEY R –

**Absents** : RAMOS C – SANDRES M –

**Procuration** : SANDRES Mireille donne procuration à GAUVRIT Jean-Christophe -

**Secrétaire de séance** : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les événements climatiques des mois de février et mars 2015.

Ces intempéries ont entraîné d'importants débordements ainsi qu'un effondrement partiel de la station d'épuration.

Après avoir fait procéder d'urgence à un enrochement pour garantir l'intégrité de la station d'épuration, il est nécessaire de lancer un diagnostic du réseau d'assainissement.

L'enrochement a été réalisé au mois de mai 2015 par l'entreprise CHAUVET TP de LIMOUX et la facture acquittée immédiatement, s'est élevée à 9 210 € H.T.

Le diagnostic sera réalisé conjointement par le cabinet OPALE de LIMOUX et la Sté VEOLIA pour un budget prévisionnel de 2 764 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve les plans de financements ci-dessous :

ENROCHEMENT			
Dépenses H.T.		Recettes	
CHAUVET TP	9 210,00	DETR 2015	3 577,60
		Conseil Départ. 40 %	3 684,00
		Fonds propres	1 948,40
<b>TOTAL</b>	<b>9 210,00</b>		<b>9 210,00</b>

DIAGNOSTIC			
Dépenses H.T.		Recettes	
OPALE	1 900,00	Conseil Départ 30 %	829,20
VEOLIA	864,00	Adour Garonne 50 %	1 382,00
		Fonds propres	552,80
<b>TOTAL</b>	<b>2 764,00</b>		<b>2 764,00</b>

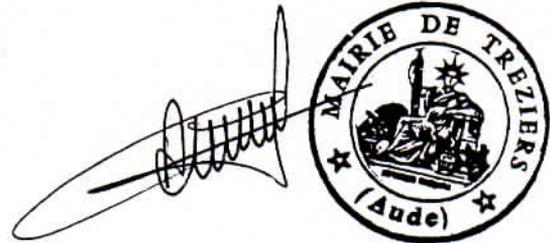
- demande au Conseil Départemental ainsi qu'à l'Agence Adour Garonne, une subvention la plus élevée que possible,
- charge Monsieur le Maire de mener à bien ces opérations,
- dit que les crédits sont inscrits au budget de l'eau et de l'assainissement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

25 AOUT 2015

Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT.



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture le 25/08/15

Et notification du 26/08/15